



La Tremblade le 31 Octobre 1990

Station de la Tremblade

Mus du Loup, boîte postale 133, 17390 La Tremblade  
Tél. 46.36.18.41

Monsieur le Directeur  
Départemental de l'Agriculture  
et de la Forêt

17 021 LA ROCHELLE

**OBJET : AMENAGEMENT DE L'ILOT DE LA CABANE SALEE DANS LE  
MARAIS DE BROUAGE.**  
N/REF : 528/90/DEL

Comme suite à l'étude pédologique (reçue le 26 Octobre et qui n'était pas dans le dossier reçu, précédemment), nous constatons que la moitié des sondages réalisés dans l'horizon 30 - 60 cm fait apparaître des sols instables (cf.annexe 13).

Dans ces conditions, et aussi près du littoral, nous nous posons la question de l'impact de cet aménagement.

L'on peut toujours objecter que le drainage vaut mieux que la culture intensive non drainée. Il n'en reste pas moins que dans le cas de fortes précipitations les eaux (chargées) vont se retrouver encore plus vite en milieu marin... Il est donc indispensable (et ce n'est qu'un pis-aller...) :

- d'assurer une décantation des eaux (chargées) dans une lagune efficace et suffisamment dimensionnée
- de calculer une longueur de trajet des eaux, la plus longue possible avant rejet dans le chenal de Brouage, lequel rejet doit se faire par l'intermédiaire d'un dispositif à col de cygne.

Je vous prie de rappeler encore une fois aux intéressés que la multiplication des surfaces drainées proches du littoral entraîne un risque pour la conchyliculture.

Le Chef de laboratoire DEL  
Daniel MASSON

**Copies :**  
dossier  
chrono